



Assemblée générale

Distr. générale
27 septembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session Cinquième Commission

Points 76 a) et b) et 123 de l'ordre du jour

**Examen de l'application des recommandations
et décisions adoptées par l'Assemblée générale
à sa dixième session extraordinaire : Conseil
consultatif pour les questions de désarmement;
Institut des Nations Unies pour la recherche
sur le désarmement**

**Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 2002-2003**

Demande de subvention présentée comme suite aux recommandations du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant le programme de travail de l'Institut pour 2002

Note du Secrétaire général

Résumé

Conformément aux dispositions du statut de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) (voir la résolution 39/148 H de l'Assemblée générale, annexe, par. 3 de l'article VIII), on trouvera ci-après la recommandation du Conseil d'administration de l'Institut touchant une subvention de 213 000 dollars pour 2002, imputée sur le budget ordinaire de l'ONU, qui est présentée à l'Assemblée générale pour approbation. Un crédit a déjà été prévu à cet effet au chapitre 4 (Désarmement) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 [A/56/6 (chap. 4)].



1. Comme indiqué dans le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), transmis par le Secrétaire général à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session (A/56/359), le Conseil consultatif pour les questions de désarmement, agissant en tant que Conseil d'administration de l'Institut, a approuvé le programme de travail et les prévisions des ressources nécessaires de l'Institut pour 2001 et 2002. Le présent rapport, qui contient les chiffres actualisés fournis depuis par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, est présenté à l'Assemblée dans le contexte de l'examen d'une subvention d'un montant de 213 000 dollars imputée sur le budget ordinaire de l'ONU pour 2002.

2. Le Conseil a également examiné le régime financier de l'UNIDIR et félicité le personnel, en particulier le Directeur, pour l'efficacité de ses activités de collecte de fonds.

3. Le projet de budget-programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2002-2003 prévoit au chapitre 4 (Désarmement) [A/56/6 (chap. 4)] l'attribution à l'Institut d'un montant de 426 000 dollars des États-Unis représentant la subvention de l'Organisation à l'Institut pour ces deux années (par. A.4.10). Bien que les crédits nécessaires soient déjà prévus dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, une demande officielle de subvention d'un montant de 213 000 dollars est néanmoins présentée à l'Assemblée générale pour 2002, conformément à la procédure établie.

4. L'Assemblée générale a demandé, à la section IV de sa résolution 44/201 B du 21 décembre 1989, intitulée « Subvention, prélevée sur le budget ordinaire, à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement », que le Secrétaire général lui rende compte tous les ans de la situation financière de l'Institut. Cette situation se présente comme suit :

a) Les disponibilités au début de 2001 s'élevaient à 850 600 dollars, y compris un montant de 162 300 dollars au titre de la réserve de trésorerie opérationnelle pour 2001;

b) Le montant total des recettes de 2001 est estimé à 2 036 000 dollars, se décomposant comme suit : contributions volontaires et dons privés : 1 695 000 dollars; intérêts : 60 000 dollars; autres contributions interorganisations : 58 000 dollars; subvention provenant du budget ordinaire de l'ONU : 213 000 dollars et recettes diverses : 10 000 dollars. On estime également que 64 % environ du total des contributions volontaires et des dons privés seront affectés à des projets spécifiques et 36 % seront utilisés à d'autres fins, notamment pour couvrir les frais d'administration. On trouvera des détails sur les prévisions révisées pour 2001 et les estimations pour 2002 des recettes provenant de contributions volontaires aux annexes I et II respectivement;

c) Les dépenses révisées pour 2001 sont estimées à 1 349 300 dollars, dont un montant de 54 100 dollars pour les dépenses d'appui aux programmes. Les prévisions pour 2002 s'établissent à 1 400 600 dollars, dont 56 600 dollars au titre de l'appui aux programmes. Le détail des prévisions révisées pour 2001 et des estimations de dépenses en 2002 est indiqué à l'annexe III;

d) Les disponibilités au début de 2002 sont estimées à 1 537 300 dollars, y compris une réserve de trésorerie opérationnelle d'un montant de 169 700 dollars.

5. Si l'Assemblée générale approuve la recommandation du Conseil d'administration de l'Institut, il n'y aura pas lieu d'inscrire de crédit supplémentaire au chapitre 4 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.

Annexe I

Estimations révisées des recettes de l'UNIDIR provenant de contributions volontaires, 2001

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
A. Contributions des gouvernements	
Belgique	6 664
Canada	26 534
Égypte	5 000
Finlande	24 600
France	300 000
Ghana	5 000
Grèce	7 600
Inde	15 000 ^a
Irlande	49 000
Israël	10 174
Italie	8 500
Japon	606 000 ^b
Luxembourg	2 000
Mexique	10 000
Norvège	100 000
Nouvelle-Zélande	4 100
Pays-Bas	10 666
République de Corée	35 000
Royaume-Uni	170 000
Suisse	39 637
Total partiel	1 435 475
B. Dons privés	
Fondation Ford (États-Unis)	200 000
Friedrich-Ebert-Stiftung (Allemagne)	10 000
Institute for Global Conflict and Cooperation (États-Unis)	25 000
Ploughshares Foundation (États-Unis)	24 550
Total partiel	259 550
Total	1 695 025

^a Y compris une contribution d'un montant de 5 000 dollars destinée à l'année 2000, qui a été comptabilisée pour 2001.

^b Reflète une contribution devant être utilisée pour le projet relatif aux enseignements tirés des programmes de collecte d'armes pour les années 2001, 2002 et 2003.

Annexe II

Estimations des recettes de l'UNIDIR provenant de contributions volontaires, 2002

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
A. Contributions des gouvernements	
Égypte	5 000
France	300 000
Ghana	5 000
Grèce	7 600
Inde	10 000
Israël	10 000
Luxembourg	2 000
Norvège	100 000
Suisse	40 000
Total partiel	479 600
B. Dons privés	
Fondation Ford (États-Unis)	200 000
Institute for Global Conflict and Cooperation (États-Unis)	50 000
Total partiel	250 000
Total	729 600

Annexe III

Estimations des ressources nécessaires, 2001 et 2002

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	<i>(1)</i> 2001	<i>(2)</i> 2002	<i>(2 - 1)</i> Augmentation/ diminution
A. Dépenses directes de programmes et d'administration			
Honoraires et frais de voyage des consultants	108,4	48,1	(60,3)
Groupes spéciaux d'experts	69,0	65,0	(4,0)
Traitements et dépenses communes de personnel	484,2 ^a	419,5	(64,7)
Contrats de prestation de services individuels	466,6	580,6	114,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	78,3	86,8	8,5
Formation linguistique	2,0	2,0	-
Autres formations spécialisées	7,0	7,0	-
Autres travaux contractuels d'imprimerie	3,0	3,0	-
Annonces dans la presse et campagnes de recrutement	-	-	-
Location de salles de conférence	1,0	1,0	-
Location du matériel nécessaire pour assurer les services de conférence	2,0	2,0	-
Location de matériel de bureau	1,5	1,5	-
Dépenses de représentation	2,0	2,0	-
Entretien du matériel de bureautique	5,0	5,0	-
Papier pour travaux de reproduction interne	10,0	10,0	-
Livres de bibliothèque	-	-	-
Abonnements et commandes renouvelables	2,5	2,5	-
Fournitures de traitement de texte	3,0	3,0	-
Frais bancaires	-	-	-
Achat de matériel de bureau	29,7	5,0	(24,7)
Programme de bourses (allocations)	-	90,0	90,0
Programme de bourses (voyages)	20,0	10,0	(10,0)
Total partiel A	1 295,2	1 344,0	48,8
B. Dépenses d'appui aux programmes			
(5 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	54,1	56,6	2,5
Montant total des dépenses (A + B)	1 349,3	1 400,6	51,3
C. Réserve de trésorerie opérationnelle			
(au moins 15 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	162,3	169,7	7,4
Total (A + B + C)	1 511,6	1 570,3	58,7

^a Y compris les traitements et dépenses communes de personnel pour l'année 2000.